

PROGRAMME DE MENTORAT



Document d'information et
formulaire d'inscription /
mentorés



Qu'est-ce que le mentorat?

Selon Mentorat Québec, le mentorat se définit comme « un moyen de développement et d'apprentissage, basé sur une relation interpersonnelle (la relation mentorale) volontaire, gratuite et confidentielle, dans laquelle une personne d'expérience (le mentor) investit sa sagesse acquise et son expertise pour favoriser le développement d'une autre personne (le mentoré) qui a des compétences et des habiletés à acquérir et des objectifs professionnels et personnels à atteindre ».

Les objectifs du programme

Le mentorat assure la transmission du savoir et contribue à l'épanouissement des membres d'un milieu professionnel en les incitant à s'entraider et à partager leurs expériences.

Plus précisément, les objectifs généraux du programme sont les suivants :

- Favoriser le partage d'expérience et la transmission du savoir des gestionnaires plus expérimentés ;
- Favoriser l'attraction et la rétention des nouveaux pharmaciens gestionnaires.

Les mentorés définiront leurs propres objectifs spécifiques. Toutefois, les principaux objectifs pour les mentorés sont :

- Améliorer la confiance en soi et l'autonomie ;
- Être mieux outillé pour faire face aux défis de gestion ;
- Accélérer les apprentissages.

J'aimerais bénéficier du programme de mentorat

Les mentorés seront des pharmaciens exerçant une nouvelle fonction de gestion ou se préparant à exercer une fonction de gestion.

Si le nombre de participants intéressés excède le nombre de places disponible, la priorité sera accordée aux pharmaciens détenant un poste de gestion.

Voici quelques exemples d'objectifs formulés par les participants de la dernière cohorte :

- Développer une vision à long terme ;
- Planifier de façon stratégique ;
- Gérer le changement ;
- Développer son réseau et bâtir son influence personnelle ;
- Naviguer dans le milieu politique du réseau de la santé ;
- Mieux comprendre les enjeux liés à certains dossiers d'actualité ;
- Clarifier son plan de carrière ;
- Gérer les ressources humaines et les personnalités différentes ;
- Prioriser les dossiers et les projets et apprendre à mettre ses limites ;
- Concilier travail et vie personnelle ;
- Être à l'affût des enjeux à venir dans la profession.



Pour atteindre vos objectifs, vous bénéficierez de l'expérience de votre mentor qui, non seulement vous écouterait et vous guiderait, mais vous mettrait également au défi de passer à l'action.

Si vous faites preuve de souplesse, de franchise, d'autonomie, d'ouverture à la rétroaction et de motivation pour atteindre vos objectifs, vous vous plairez dans une relation mentorale.

Les avantages du programme de mentorat

En vous engageant dans une relation mentorale vous serez accompagné dans le développement de vos compétences et de votre savoir-être et pourrez compter sur l'appui d'un gestionnaire d'expérience dans la planification, la validation et l'accomplissement de votre parcours professionnel.



Le déroulement du programme

Le jumelage est fait par la coordonnatrice du programme et est basé sur différents critères, notamment le lieu de pratique, le titre d'emploi ou encore les attentes et les forces exprimées par les candidats.

La durée attendue de la relation mentorale est de 6 à 9 mois, selon les besoins définis lors des premières rencontres.

Les mentorés ont la responsabilité de planifier et de préparer les rencontres avec leur mentor. Un suivi est offert par l'Association tout au long du programme. Chaque dyade mentorale est toutefois responsable de ses rencontres et de l'atteinte des objectifs fixés par le mentoré en début de programme.

L'Association ne peut garantir que toutes les personnes intéressées pourront être jumelées.

Confidentialité

Les échanges entre mentor et mentoré sont confidentiels. Il en va de même pour les objectifs du mentoré.

Une entente de partenariat sera signée au début de la période de mentorat. En plus d'établir les objectifs et les rôles de chacun, elle confirme la stricte confidentialité des échanges dans le cadre du programme de mentorat.

Évaluation

Le principal indicateur de réussite est l'atteinte des objectifs, tant les objectifs généraux du programme que les objectifs que les mentorés se sont fixés au début du programme.

Un sondage sera transmis à tous les participants à la fin de leur engagement. Une rencontre avec les mentors est aussi envisagée à la fin du programme.



Des questions?

Pour toute question ou précision sur le programme de mentorat, veuillez communiquer avec Christine Arsenault, coordonnatrice de la formation et des événements, à carsenault@apesquebec.org.

Formulaire d'inscription / 1^{re} partie

Nom

Prénom

N° de permis

Titre

Établissement

Installation

Décrivez brièvement votre pratique et ce qui vous passionne dans votre profession.

Qu'est-ce que le mentorat pour vous ?



Formulaire d'inscription / 2^e partie

Pourquoi cherchez-vous un mentor ?

Avez-vous déjà participé à un programme de mentorat ? Si oui, veuillez décrire brièvement votre expérience.

Faites parvenir ce formulaire à carsenault@apesquebec.org.

Formulaire inspiré et librement adapté de *PROGRAMME DE MENTORAT 2019-2020* |
Document d'information et formulaire d'inscription à l'intention des mentorés, de l'Ordre des architectes du Québec, avec autorisation.

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a
d'autres fins que celle d'alléger le texte.

© Ce document, réalisé en décembre 2020, est
protégé par le droit d'auteur.